



# Travail

## Bulletin du travail

### mise à jour mensuelle des négociations collectives, octobre 2014

#### Principales activités de négociation

En octobre, à part les principales négociations<sup>1</sup> conclues, plusieurs autres étaient en cours de négociation. Les plus importantes négociations ont été engagées entre :

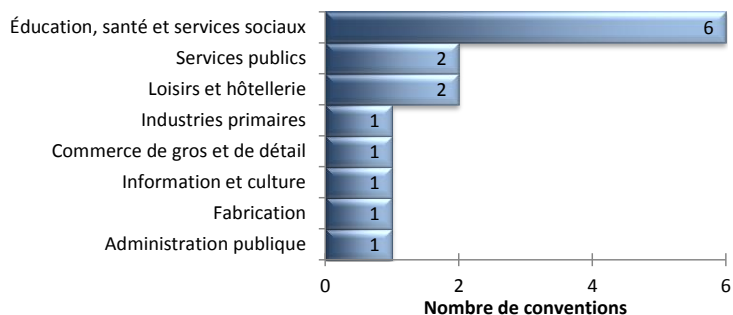
- **Les Aliments Maple Leaf inc. et Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce-Canada** : les négociations entre Aliments Maple Leaf inc. et ses 2 200 employés ont débuté en mai 2014. Les enjeux clés des négociations incluaient l'affichage de nouveaux postes et les lignes directrices sur les heures supplémentaires. Les parties ont réglé les clauses non salariales de la nouvelle convention, mais jusqu'à présent, le règlement salarial reste en suspens autour de la table de négociation. Les deux parties tentent de parvenir à un règlement avant l'expiration de la convention collective en décembre 2014.
- **La Ville d'Edmonton et deux syndicats (Civil Service Union [CSU] et le Syndicat canadien de la fonction publique [SCFP]** : la négociation a continué entre la Ville, le CSU et le SCFP qui représentent respectivement 3 880 et 2 560 employés. Les deux conventions collectives ont expiré en décembre 2013. Les ajustements salariaux sont encore en suspens, même si des progrès ont été accomplis dans le règlement des questions non salariales. La médiation entre la Ville et le SCFP avait été prévue pour la fin novembre. Le CSU avait planifié une réunion consultative avec ses membres vers la fin novembre afin de discuter de l'évolution de la situation.

Une liste mensuelle à jour des [Négociations clés](#) est disponible sur le site Web du Programme du travail sous [Ressources](#).

## Règlements conclus

- En octobre, 15 principales conventions collectives ont été conclues, visant un total de 25 420 employés. Parmi ces conventions, 11 ont été conclues par négociation directe, trois par le biais de la médiation, et une par négociation après un arrêt de travail.
- Huit conventions ont été signées dans le secteur public, et les sept restantes le furent dans le secteur privé. Bien que les secteurs public et privé comptaient presque le même nombre d'ententes conclues en octobre, la grande majorité des employés visés se trouvait dans le secteur public (69,4 %).
- Dans la sphère de compétence fédérale, deux conventions visant 3 630 employés ont été conclues. Dans les autres sphères de compétence, les principaux règlements comprenaient cinq conventions en Ontario, trois en Colombie-Britannique, deux en Alberta, et une au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan.
- Environ les deux-tiers des employés (63,8 %) qui ont ratifié des conventions collectives en octobre se trouvaient dans le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

### Conventions collectives selon l'industrie, octobre 2014



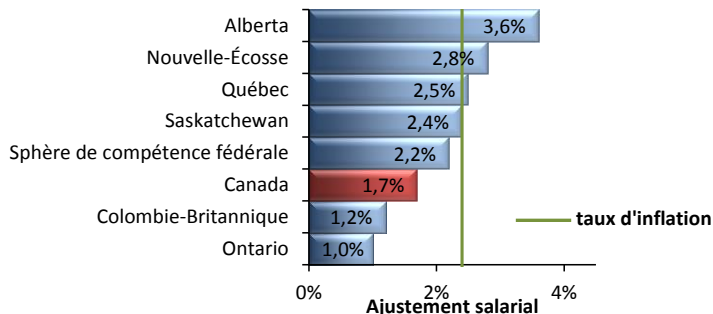
Les textes des conventions collectives sont accessibles sur la [Négothèque](#), tandis que la liste des [Règlements ratifiés en 2014](#) est accessible sous [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

## Résultats des règlements

### Salaires

- Les principales conventions collectives conclues en octobre ont enregistré des ajustements moyens du taux du salaire de base<sup>2</sup> de 1,7 %<sup>3</sup> par année pendant la durée des conventions, soit une augmentation par rapport au taux de 1,4 % enregistré en septembre.
- Lors de la précédente ronde de négociations entre les mêmes parties, la moyenne des ajustements salariaux annuels était de 1,8 %.

### Ajustements salariaux selon la sphère de compétence et taux d'inflation, octobre 2014

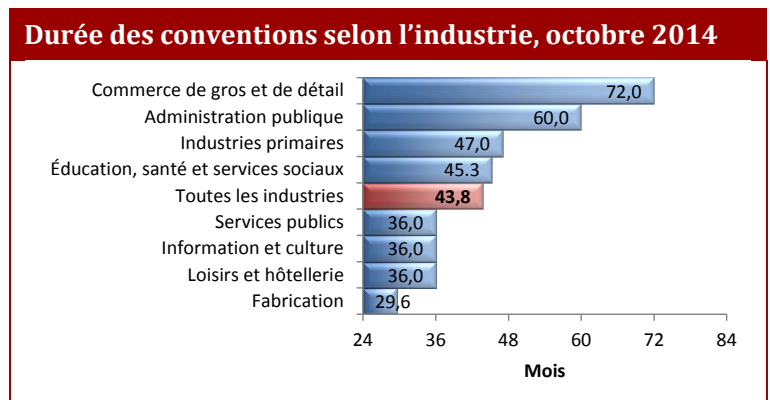


- Le taux d'inflation annualisé qui prévalait en octobre (2,4 %)⁴ a dépassé la moyenne d'augmentation salariale (1,7 %). Les employés qui ont ratifié leurs conventions en octobre verront leur salaire réel baisser pendant leurs durées si l'inflation demeure aux environs de la cible de 2,0 % fixée par la Banque du Canada.
- Dans le secteur public, l'ajustement salarial moyen (1,3 %) s'est établi à la moitié de celui du secteur privé (2,6 %).
- L'Alberta a enregistré le gain salarial le plus élevé (3,6 %) dans le cadre de deux conventions, tandis que l'Ontario affichait le plus faible (1,0 %) à l'issue de cinq conventions.
- Il y avait une variation considérable dans les ajustements salariaux entre industries. Les employés du secteur des services publics ont reçu l'ajustement salarial moyen le plus élevé (3,6 %) tandis que ceux du secteur de la fabrication ont obtenu le plus faible (1,0 %).

De plus amples renseignements sur les [Règlements salariaux](#) sont accessibles sous [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

## Durée

- Les principales conventions collectives conclues en octobre avaient une durée moyenne de 43,8 mois, soit une durée d'environ sept mois plus longue que la moyenne enregistrée au cours de la dernière ronde de négociations entre les mêmes parties (36,8 mois).
- En moyenne, les conventions dans le secteur public (45,4 mois) étaient de cinq mois plus longues que celles dans le secteur privé (40,2 mois).
- La convention collective la plus longue (72 mois) a été conclue entre l'*Association patronale des concessionnaires d'automobiles inc.* et ses 850 gens de métier. Par contre, celle signée par la Régie régionale de la santé Capital (Nouvelle-Écosse) et ses 2 550 infirmières avait la durée la plus courte (24 mois).



## Conditions de travail

- La division scolaire de St. James-Assiniboia et la Manitoba Teachers' Society : une nouvelle clause interdit à l'employeur d'utiliser les données tirées des Systèmes mondiaux de localisation pour discipliner les employés.
- JBS Lakeside Canada inc. et Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce :
  - L'employeur accepte de mettre 15 000 \$ à la disposition des employés la première année de leur convention, et un montant moins élevé au cours des années suivantes pour le développement d'un fonds pour le multiculturalisme.
  - Les parties s'accordent pour établir un nouveau comité patronal-syndical afin de discuter de l'utilisation du Programme des travailleurs étrangers temporaires par la compagnie.

## Principaux arrêts de travail

- Un seul principal arrêt de travail<sup>5</sup> a été signalé en octobre. Cinq cent quatre-vingt-trois (583) employés des services sociaux de Woodgreen Community Services ont fait une grève qui s'est traduite en 7 580 jours-personnes non travaillés (JPNT).
- Cette année, jusqu'à présent, dix principaux arrêts de travail, sept dans le secteur public et trois dans le secteur privé, ont donné lieu à 1 228 120 JPNT. L'an dernier, au cours de la même période, il y avait plus d'arrêts de travail (14) mais avec moins de JPNT (883 830). Un principal arrêt de travail, impliquant 42 450 enseignants en Colombie-Britannique, a duré 27 jours ouvrables et a grandement contribué au total élevé de JPNT cette année.

Plus d'informations sur les [Arrêts de travail](#) au Canada sont disponibles sous [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

## En vedette

### Analyse documentaire

- Le Conference Board du Canada a récemment publié ses [Perspectives en matière de rémunération 2015](#). Le rapport présente les prévisions salariales des employés syndiqués et non syndiqués. Il suggère également que la Saskatchewan constituera le marché de travail le plus favorable aux employés en 2015. Les résultats sont basés sur les réponses de 382 organisations.
- Les Services économiques Toronto Dominion ont développé un [Indicateur du marché du travail](#) (IMT) canadien qui est proportionné pour être comparable au taux de chômage. L'IMT de la TD indique que le marché du travail canadien connaît actuellement un affaiblissement qui va au-delà de ce qu'implique le taux de chômage à lui seul.
- Dans un nouveau rapport intitulé, [Policies, Laws, and Regulations: Governing Post-Secondary Education and Skills in Canada](#), les chercheurs du Conference Board du Canada décrivent le cadre institutionnel de l'enseignement supérieur. Les auteurs suggèrent des améliorations propices à un environnement idéal politique, juridique et réglementaire pour l'enseignement post-secondaire, et identifient les domaines d'action afin de relever les défis existants et nouveaux du marché du travail.

## Contact

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec la [Division de l'information et de la recherche sur les milieux de travail](#) ou nous téléphoner au 1-877-259-8828

---

Note : ce bulletin est basé sur les données / et les informations d'octobre 2014, recueillies le 14 novembre 2014. .

- 1 Toutes les données présentées dans ce bulletin concernent les principales conventions collectives visant 500 employés ou plus à travers le Canada.
- 2 Le taux de base salarial reflète la classification ayant la plus faible rémunération parmi les employés qualifiés de l'unité de négociation.
- 3 Les moyennes des ajustements salariaux sont pondérées selon le nombre d'employés..
- 4 Statistique Canada, [Le Quotidien](#).
- 5 Les principaux arrêts de travail visent 500 employés ou plus.